

Question : connaissez-vous ce jeu ? Les *incollables*, c'est le jeu de la culture générale ! On a tous des souvenirs de ce jeu là, soit d'avoir posé les questions à ces enfants, soit, en tant qu'enfant, avoir été testé dans nos connaissances.

Avec Marie-Julie, comme on rentrait de vacances et que les kilomètres étaient encore nombreux, on en a acheté un et on s'est posé des questions pendant tout le voyage ! (*Il y avait aussi des questions pour adultes dans le nôtre, c'est pour ça qu'on l'a acheté !*)

Et on est tombé sur cette question : *En quelle année, la peine de mort a-t-elle été abolie en France ?*

C'est pas le genre de dates qu'on garde forcément en mémoire, alors la réponse nous a presque fait froid dans le dos !

C'est en 1981 que la France, pays de la liberté et des droits de l'homme, que la peine de mort a été abolie. Cette date a fait de la France le dernier pays de la communauté européenne à abolir cette peine ! C'est en 1977 que le dernier homme se fait guillotiner en France ! C'est pas si vieux !

Question : pourquoi je vous parle de ça aujourd'hui ? Eh bien simplement parce qu'après l'agape de ce midi, on aura le grand privilège d'avoir une présentation de l'ACAT qui est l'Action des Chrétiens contre l'Abolition de la Torture. Et on verra que l'ACAT fait un grand nombre de choses, mène beaucoup d'actions, dont deux d'entre elles sont de faire pression pour l'abolition des exécutions capitales, et d'œuvrer pour la protection des victimes.

On aura, tout à l'heure, l'occasion d'entendre l'appel du mois de l'ACAT.

Mais avant cela, je vous invite dès à présent à lire ou à écouter le texte sur lequel je vous propose de méditer un instant.

Ce texte se trouve dans le livre de la Genèse au chapitre 4.

Genèse 4.1-16

En général, le texte qu'on vient de lire ne pose pas de trop grande difficulté de compréhension, c'est un texte bien connu, tellement connu que la plupart des philosophes qui veulent parler de la violence, ou des difficultés dans les fratries, n'hésite pas une seconde et mentionnent l'histoire de Caïn et d'Abel !

Pour aujourd'hui je vous propose deux axes de méditation. Un qui sera plutôt général et court. Et un second qui fera un peu écho à l'ACAT.

Donc mes deux points sont les suivants : **Un cultivateur de colère** et **un gardien de toute âme** !

Cultivateur de colère

Ce dont on peut être sûr quand on étudie ce texte, c'est que dans bien des cas, il pose un peu problème quant à notre conception de la volonté et de la souveraineté de Dieu...

Dès les premières pages la Bible nous dresse le tableau d'un Dieu aimant, qui crée et prépare la terre et tout ce qu'elle contient pour qu'Adam et Eve puissent vivre heureux, dans une sérénité et une paix absolue.

Le Dieu qui est à l'initiative de cela est clairement un Dieu bon et agréable, c'est le Dieu que quiconque voudrait pour, comme qui dirait, être aux petits soins.

Puis vient le chapitre 3 où l'on apprend que ce Dieu là ne tolère pas le mal, et ne tolère qu'on lui enfreigne ses lois. Mais pourtant, pendant il laisse l'homme libre de faire ses propres expériences, même si celles-ci lui coûtent le prix de son bien être et de sa vie si idyllique.

Puis au chapitre 4, chapitre dont nous avons lu l'extrait, on est surpris d'apprendre que Dieu accepte l'offrande d'Abel, littéralement ; *il a regardé Abel et son offrande avec faveur*, alors qu'il n'a pas accepté l'offrande de Caïn !

Et là, tout d'un coup, même avec tout ce qu'on sait de Dieu par la suite et par le Nouveau Testament, (le fait qu'il soit impartial, qu'il soit bon, etc.), avec cette histoire, l'image que l'on se fait de Dieu en prend un coup parce qu'on n'arrive pas à comprendre pourquoi l'offrande de Caïn n'est pas acceptée.

Et puisque le texte a l'air assez silencieux, c'est la porte ouverte à toutes les sortes d'interprétations !

Ca serait intéressant de passer plus de temps sur ce texte en étude biblique, mais pour faire très bref, je vais tout de même nous donner *une* clé de lecture possible pour comprendre le pourquoi du refus de l'offrande de Caïn.

Idée : alors que certains voient dans la différence du contenu de l'offrande, la principale raison pour laquelle l'offrande de Caïn n'est pas acceptée, d'autres y voient autre chose, et je me range plutôt de leur côté.

La différence n'étant pas dans l'objet offert, mais dans la façon dont il a été offert.

Lorsqu'on lit ce récit en essayant de trouver des différences entre Caïn et Abel, on peut s'apercevoir d'une chose, c'est le facteur temps. De Caïn, il nous est dit que c'est *au bout de quelques temps* qu'il présenta son offrande à Dieu ; littéralement on a *à la fin des jours*. La Traduction oecuménique de la Bible traduit *à la fin de la saison*.

L'idée qui se dégage de cela, c'est que Caïn n'est pas le plus pressé des hommes pour présenter son offrande à Dieu.

En soi ça pourrait ne pas vraiment être un problème, sauf que la manière dont qu'on a de faire quelque chose en dit un peu sur notre état d'esprit. Lorsque je fais quelque chose à la va vite et les bacle, dans la communication non verbale ça voudrait dire que je n'y attache pas beaucoup d'importance.

Quand je ne suis pas trop pressé de réaliser quelque chose, dans la communication non verbale, le message que je fais passer c'est que cette chose n'est pas la plus importante, elle ne fait pas partie des mes top priorités.

Il est possible que pour Caïn c'est de cela qu'il s'agisse !

Ceci est d'autant plus mis en lumière par le texte quand on lit les quelques versets qui concernent son petit frère Abel ; « *Abel, lui aussi, apporta des premiers-né de son petit bétail avec leur graisse. La version Semeur traduit ainsi : « Abel, de son côté, présenta les premiers-nés de son troupeau et en offrit les meilleurs morceaux. »*

Si Caïn n'a pas fait de cette offrande végétale sa priorité, il semblerait qu'il en soit tout autrement pour Abel. Son sacrifice est plus conséquent dans la façon de le penser. Il offre des premiers-nés de son petit bétail. En communication non verbale, Abel fait tout de suite passer le message de l'importance de Dieu ; c'est à Dieu qu'appartiennent toutes choses, c'est à Dieu qu'on doit les rendre !

NB : Il est intéressant de noter que le targum du pseudo jonathan (qui n'est pas un texte qui fait autorité par rapport à la Bible), on trouve tout un passage où, dans les champs, Caïn s'entretient avec son frère Abel avant de se jeter sur lui et de le tuer.

Caïn lui pose une question, je cite : « *Pourquoi ton offrande a-t-elle été accueillie avec faveur et mon offrande à moi n'a-t-elle pas été accueillie avec faveur ?* ».

Et Abel de répondre ceci : « *Le monde a été créé par amour et il est régi selon le fruit des bonnes oeuvres et il n'y a point dans le jugement acception de personne. Parce que les fruits de mes oeuvres étaient meilleurs que les tiens et antérieurs aux tiens, mon offrande a été accueillie avec faveur.* »

Attention : là encore, j'insiste sur le fait que ce n'est pas un texte canonique, mais pour autant on y trouve la notion de l'antériorité du sacrifice d'Abel par rapport à celui de Caïn.

Application : si c'est le cas, on peut d'ores et déjà tirer une application pour nous aujourd'hui. Quelque part, avec ce texte, on a là toute la question de la place que prend Dieu dans notre vie.

Est-il le premier ou le dernier servi ?

Alors qu'ils se soucient du vêtement, du manger et du boire, on se rappelle tous de l'exhortation de Jésus à ses disciples : « *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes choses vont seront données en plus.* »

Il est donc question de priorité, d'importance que j'accorde au Seigneur.

Il est vrai que ce n'est pas toujours évident de traduire ça dans la pratique, et je ne suis pas là pour vous proposer ou imposer quelconque règle, mais je crois important que chacun se pose la question pour lui-même. > Comment mon amour pour Dieu et l'importance qu'il a pour moi, se traduit-elle dans ma vie de tous les jours ?

La prière, la reconnaissance, le service, l'obéissance à la volonté de Dieu, la méditation de sa parole, etc. ?

Retour au texte : en revenant rapidement au texte, on s'aperçoit aussi de la grâce de Dieu. Dieu ne rencontre pas Caïn pour lui faire toute une liste de reproches, ou pour lui expliquer pourquoi son offrande n'a pas été acceptée, mais il rencontre Caïn pour parler avec lui ! Et même, on pourrait dire qu'il rencontre Caïn de la plus pédagogique des manières !

Quand Dieu rencontre Caïn et lui demande pourquoi est-ce qu'il est abattu, on sait tous que le Seigneur connaît la réponse !

Un peu comme lorsque Jésus demande à l'aveugle s'il veut voir ! La réponse est déjà connue de Jésus ! Mais dans la question que pose Jésus à l'aveugle, et dans la question que pose le Seigneur à Caïn, il y a là toute la pédagogie d'un père tendre qui souhaite que son fils s'exprime.

Et s'exprimer ça veut dire quoi ? Ça veut dire faire sortir les choses qui sont au-dedans de nous.

Question : pourquoi Dieu veut que Caïn s'exprime ?

Tout simplement parce que c'est grâce à cela que Caïn va faire sortir le mal du dedans de lui, c'est ainsi qu'il pourra en faire sortir la colère qui l'habite.

Question : quelle est la réponse de Caïn au Seigneur ?

Aucune.

Aucune réponse. Ce qui nous laisse penser que Caïn au lieu d'exprimer sa colère, l'a plutôt *cultivé* ! D'où le titre de ce point ; dans notre texte, Caïn n'est pas seulement le cultivateur des champs, mais il est aussi le cultivateur de colère... On en connaît le résultat catastrophique.

Application : d'où déjà une deuxième application pour nous-mêmes. Et là, je suis sûr que je n'ai pas besoin de dire grand chose pour montrer à quel point la colère étouffée, gardée au fond de soi est mauvaise. Les conséquences d'une colère ou d'une amertume non exprimées sont souvent bien pires que les conséquences d'une colère que l'on fait sortir du dedans de soi.

Combien de fois me suis-je dit qu'il aurait fallu que je m'exprime de cette façon.

Vous imaginez si David avait procédé de la sorte et avait tout gardé au-dedans de lui ? Ça ferait quand même quelques dizaines de psaumes en moins ! Et on se contenterait d'une relation avec Dieu qui serait une relation superficielle et pas authentique.

Alors bien sûr, on peut le comprendre pour ce qui est de notre relation avec Dieu, mais on peut aussi le comprendre et l'appliquer pour ce qui est de notre relation avec les autres dont les frères et les sœurs de l'Église que nous sommes !

Pas non plus besoin de faire un dessin sur les conséquences des choses non exprimées ! Que ce soit de la colère ou non d'ailleurs ! Même conclusion que pour Caïn ; une amertume, et un mauvais sentiment cultivé à l'intérieur de soi-même peut s'avérer avoir des conséquences (souvent sur le long terme) bien plus néfastes que lorsqu'on se serait exprimé !

Le Nouveau Testament ne nous enseigne-t-il pas à nous mettre en colère toutefois sans commettre de péché (Ephésiens 5.26) ? Et le texte continue en disant, je cite ; *que votre colère s'apaise avant le coucher du soleil. Ne donnez aucune prise au diable.*

On comprend bien tous que la colère ne va pas s'apaiser avant le coucher du soleil de manière miraculeuse ! Au contraire, l'idée c'est que celui qui est en colère puisse s'exprimer, faire sortir cette colère ou cette amertume, etc., du dedans de lui.

Ma prière pour nous c'est que Dieu nous enseigne à ne pas ressembler à Caïn dans ce qu'il a cultivé la colère de cette manière !

Gardien de toute âme

Tout cela étant dit, j'arrive maintenant au point qui entre bien dans la thématique ACAT. Il fallait bien qu'on y arrive !

La raison pour laquelle j'ai choisi ce texte c'est parce qu'elle y parle de violence ! Et l'ACAT est oeuvre pour la réduction de violences en tous genres, sans trop en dire, son but est de protéger les victimes.

Mais ce qui m'impressionne le plus dans l'oeuvre de l'ACAT c'est qu'elle protège toutes sortes de personnes, quelque soit leur origine, leur sexe, leur religion, ou même leur casier judiciaire !

Voilà pourquoi j'ai choisi cette histoire de Caïn et d'Abel. C'est une histoire de violence, qui plus est la première que la Bible nous raconte, et se termine par un meurtre. Mais sans vouloir nier la gravité de la faute, les faits sont là et c'est intolérable aux yeux de Dieu, mais il y a une chose à laquelle on ne s'attend pas vraiment ; le Seigneur juge Caïn et lui inflige une malédiction, mais suite à cela, Caïn s'exprime et fait savoir à Dieu que son jugement est trop lourd et que quiconque le verrait errant et cherchant moyen de subsistance, le tuerait.

Fort de cette plainte, Dieu n'est pas sourd d'une part, il entend la requête de Caïn, mais en plus il l'exauce en posant sur lui un signe pour que d'autres hommes ne le suppriment pas à leur tour !

Il me semble que nous avons là quelque chose de renversant et qui témoigne de la volonté même de Dieu. Cette volonté vise à TOUT DE MEME protéger le coupable !

Le protéger à la fois physiquement, et le protéger dans sa dignité d'être humain.

Autrement dit, le pécheur est un pécheur, il est condamnable et sera condamné, mais ce pécheur reste toujours autant aimé de Dieu (et quand on dit qu'un pécheur est aimé de Dieu, ça ne veut pas dire que Dieu est insensible à ses péchés, au contraire, ce genre de comportement et d'actes mauvais sont la cause d'une grande tristesse chez Dieu. Dans Genèse 6 il nous est dit que Dieu se repentit d'avoir créé l'homme tellement ses pensées étaient perverses).

Question : mais quiconque suit cette logique de protection du coupable que Dieu manifeste à travers ce texte, se posera forcément la question de la peine de mort ! Comment se fait-il que l'Ancien Testament condamne tant de choses par la peine de mort ?! (A titre d'exemple, les femmes adultères étaient mises à mort, les enfants rebelles étaient mis à mort, les filles non vierges au moment de leur mariage étaient mises à mort, etc., etc.

Et puis que dire de la loi du Talion que tout le monde connaît : *oeil pour oeil, dent pour dent...* ?

Dans son jugement, Dieu a-t-il tant le désir de protéger que ça ? Ou aurait-il changé d'avis en cours de route ?

Je crois que ça vaut vraiment la peine de répondre rapidement à ces quelques questions historiques de ne pas être perdu dans tous ces textes bibliques qui pourraient paraître contradictoire.

Protection du coupable

Tout d'abord l'idée de la protection du coupable.

Question : retrouve-t-on cette idée ailleurs que dans notre texte sur Caïn et Abel ?

La réponse est oui ! En Deutéronome 25 (pour ceux qui prennent des notes) on apprend que lorsqu'un homme est traduit en justice et qu'il mérite d'être battu conformément à sa peine, il ne doit pas recevoir plus de 40 coups, car au-delà, dit Dieu : *ton frère serait déshonoré à tes yeux*.

On pourrait bien sûr développer davantage, mais l'idée c'est qu'en jugeant un homme, on ne peut pas, et on ne doit pas le réduire à un moins que rien, à une chose.

L'Homme, même s'il a commis le plus grand des délits reste tout de même un homme avec la dignité d'être humain qu'on doit s'efforcer de respecter, de maintenir.

Illustration : Je ne sais pas si vous avez déjà vu des photos des prisonniers de Guantanamo par exemple, et je ne sais pas si l'ACAT s'est engagée pour défendre leurs droits, certainement, mais quand on voit ces photos, on est tout de même assez choqué. Bien sûr qu'il devait avoir une lourde peine en conséquence de leurs actes, mais était-ce juste qu'ils subissent de telles tortures et humiliations ? Un journaliste français les a surnomé les *prisonniers sans droits de Guantanamo*.

Ce qui est triste, c'est qu'il y a d'autres Guantanamo bien moins médiatisés dans le monde...

Peine de mort

Une fois qu'on a dit que ça fait partie de la volonté de Dieu de protéger le coupable et de lui donner une seconde chance, on est obligé d'expliquer sa compréhension sur la peine capitale dans l'Ancien Testament !

Tout d'abord je crois qu'il faut commencer par dire que c'est un sujet très controversé.

Même parmi les chrétiens engagés, on trouve des gens qui la justifient tandis que d'autres s'engagent davantage pour qu'elle soit abolie.

Pour comprendre la peine de mort dans l'Ancien Testament, il est utile de prendre deux choses en considération.

La première, et on l'oublie très souvent, c'est que l'Etat que forme Israël est un Etat théocratique (c'est à dire que c'est Dieu qui le gouverne), et non un Etat démocratique. Dans la configuration de l'Etat théocratique, c'est Dieu qui décide de tout, et donc des lois qui vont permettre au peuple de vivre conformément à sa volonté.

Et c'est de là que vient la deuxième chose à prendre en considération ; mise à part la punition par l'exemple, l'utilité de la peine capitale dans l'Ancien Testament, c'est d'extirper le mal de la communauté. Toujours dans le livre du Deutéronome, on entend cette même phrase qui suit toujours l'énoncé de la peine capitale : *Ainsi tu feras disparaître le mal du milieu de toi*.

L'idée, c'est que le peuple qui est en train d'entrer dans Canaan doit se démarquer des autres peuples. Il doit être un modèle de vie, il doit déjà, à sa manière, être le sel de la terre et la lumière du monde. Israël doit être un peuple dont l'histoire et le comportement raconte quelque chose de Dieu. Il doit être à l'image de Dieu, c'est à dire pur, sans défaut, sans tâche, un peuple consacré. D'où la présence de la peine capitale dans l'Ancien Testament.

Chaque point de vue est défendable, mais j'aurai tendance à me ranger du côté d'un auteur qui commente ainsi : *Cette justification de la peine ne s'applique qplus dans le contexte d'un Etat séculier, qui n'est pas dans la même situation théocratique qu'Israël.*

Oeil pour oeil

Enfin, la loi du talion. *Vie pour vie, oeil pour oeil, dent pour dent, blessure pour blessure, etc.* En fait, ce que ce texte vise, c'est la limitation des cas de vengeance personnelle. Vie pour vie, oeil pour oeil et dent pour dent, c'est un texte de loi, appliqué par la justice de l'époque. Et non pas par la personne lésée. Quand on comprend ça, ça change tout !

Mais ce qui est encore plus convaincant, c'est le fait que lorsque Jésus cite ce passage dans un de ces discours contre les pharisiens, il choisit de ne pas dire le début de l'expression. Il aurait pû la citer entièrement, mais il a décidé de ne pas le faire et de commencer par oeil pour oeil, au lieu de commencer par vie pour vie.

Question : serait-ce un oubli de la part de Jésus ?

Ça ne me semble que très peu probable !

A la lumière de toutes ces choses, il me semble claire assez clair que c'est au Seigneur que revienne les jugements sur la vie d'une personne. Le signe de protection sur Caïn en tout début de révélation biblique et d'histoire de l'humanité est tout à fait révélateur de cela.

Caïn n'a pas été le gardien de son frère, mais dans son grand amour, **Dieu est resté le gardien de Caïn** et l'a protégé durant le restant de ces jours. Ce que je crois même, c'est que le Seigneur est le gardien de toute âme (d'où le titre de ce point) et que nous ne saurions à notre échelle prendre la place qui revient à Dieu de donner la vie et de la reprendre.

En revanche, et j'aimerais terminer sur cette idée d'application pour nos vies : nous savons que chrétiens et non chrétiens souffrent de par le monde entier. Certains sont en prison et y sont torturés, d'autres sont emprisonnés totalement injustement et sans fondement véritable. **Question** : Quelle est notre attitude par rapport à tout cela ? Nous y intéressons-nous ou au contraire nous disons-nous que c'est ailleurs et que cela ne nous concerne pas ?

Si nous sommes dans cette dernière attitude, peut être que nous ne sommes pas si loin de celle de Caïn lorsqu'il rétorque au Seigneur ne pas être le gardien de son frère !

Je prie que par son Esprit, le Seigneur nous rende attentifs au sort de nos frères et soeurs dans l'humanité, et qu'il nous donne l'envie de faire pour eux comme on aurait aimé qu'il nous fasse ! Amen.

